

Rapport Annuel d'Activité

2016

Pôle
Vernéa

Partie 2:
Volet financier

TABLE DES MATIERES

PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER	3
1. INTRODUCTION :	3
1.1 Résumé de l'année 2016 :	4
2. COMPTE RENDU FINANCIER :	4
2.1 Comptes sociaux et ses annexes :	4
2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF :	4
2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes :	4
2.4 Bilan Financier 2016	5
2.4.1 Recettes :	6
2.4.2 Charges :	7
2.4.3 Conclusion :	10
GLOSSAIRE	10

PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER

1. INTRODUCTION :

VERNEA est une délégation de service public avec BEA et convention d'exploitation non détachable signée en décembre 2005 avec le VALTOM, ayant pour objet la conception, la réalisation et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et d'une unité de stabilisation privilégiant la valorisation de tous les déchets réceptionnés. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en 2013.

La mise en service industrielle a été prononcée le 16 novembre 2013 pour une durée de vingt ans.

Le contrat est adossé à un montage déconsolidant de la dette associée à la construction des installations, avec une cession Dailly notifiée et acceptée par le VALTOM vis-à-vis des banques ayant participées au portage de l'emprunt.

L'année 2016 est la troisième année complète d'exploitation des installations. Le comparatif avec l'exercice 2015 des postes de dépenses les plus importants restent pertinents.

1.1 Résumé de l'année 2016 :

Le compte de résultat 2016, au titre de la Délégation de Service Public, couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016. Il est présenté conformément aux dispositions actuelles en vigueur (art. 25-2-2 du BEA).

La société VERNEA exploite une Unité de Valorisation Energétique, une Unité de Valorisation Biologique et une Unité de Stabilisation Biologique. Les charges et produits des différentes activités sont donc compris dans les comptes de VERNEA. La constitution des comptes contrat a fait l'objet d'un travail partenarial entre le VALTOM et le délégataire. Il s'agissait de mettre en place une analyse de résultat permettant de retracer l'équilibre économique. Les comptes présentés ci-après résultent de ce travail, effectué avec une volonté de transparence financière optimisée et de pilotage technique et financier.

Ainsi, en 2016, les résultats synthétiques sont présentés comme suit :

- **212 487 tonnes** de déchets ont été traités et valorisés sur le site de VERNEA.
192 956 tonnes provenant du territoire du VALTOM et **19 531 tonnes** de déchets tiers.
135 824 tonnes ont été valorisés par incinération sur l'Unité de Valorisation Energétique et **20 629 tonnes** ont été valorisés au sein de l'Unité de Valorisation Biologique.
42 642 tonnes ont été orientés vers l'ISDND de PUY LONG dans le cadre du schéma d'enfouissement des déchets non valorisables dont 41 944 tonnes de déchets stabilisés.
- Une valorisation électrique comme suit :

Production : 102 546 Mwh
Vente : 83 782 MWh
Auto-conso : 21 149 Mwh

Ce qui se traduit dans les comptes par :

- **Un chiffre d'affaires de 33 529 K€** dont la moitié représente la partie financement des installations, le solde étant le reflet de l'exploitation à la tonne entrante.
- **Un résultat – 5 452 K€**, qui traduit en social le poids pour VERNEA des charges liées au financement (dotations et intérêts d'emprunt).

2. COMPTE RENDU FINANCIER :

2.1 Comptes sociaux et ses annexes :

Les éléments sont présentés en [Annexe 1](#) et [Annexe 2](#) du rapport détaillé.

2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF :

Pour des raisons de confidentialité évidentes (CNIL), nous ne pouvons pas publier ce fichier. En revanche, vous (membre de la direction du VALTOM ou bureau de contrôle) pouvez venir le consulter sur le site VERNEA.

2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes :

Cf. [Annexe 3](#) du rapport détaillé.

2.4 Bilan Financier 2016

CRF VERNEA 2016

Libellés	DSP UVE-UVB-STAB		Activité DAE		TOTAL		Comparatif	
	2 016	2015	2 016	2015	Année N	Année N-1	Evolution	%
En K€ HT								
Redevance fixe financière En + amort K	15 078	15 036			15 078	15 036	41	0,27
Redevance d'exploitation hors Val. G.	14 313	13 656			14 313	13 656	657	4,81
Redevance de valorisation garantie	-6 204	-6 430			-6 204	-6 430	226	-3,51
Redevance Intéressements		0			0		0	
Redevances DAE	-883	-880			-883	-880	-3	0,37
Redevances Frais d'entretien	17	22			17	22	-5	-23,92
TGAP	1 319	1 162			1 319	1 162	158	13,56
CET Année N	607	607			607	607	0	0,00
CET Année N-1	241	158			241	158	82	52,05
Taxes Foncières Année N	1 403	711			1 403	711	692	97,24
Taxes Foncières Année N-1		721			0	721	-721	-100,00
Différence recettes réelles vs compta.	424	-48			424	-48	472	-982,73
Total recette Valtom	26 314	24 715	0	0	26 314	24 715	1 598	6,47
Recettes électriques	5 197	5 513			5 197	5 513	-317	-5,74
Redevance DAE (dont TGAP)			1 731	1 566	1 731	1 566	165	10,55
Dont reversé au Valtom					0			
Recette Ferrailles	249	369			249	369	-120	-32,55
Différence recettes réelles vs compta.	6	-33	33	-49	39	-82	121	-146,98
Total recette Valorisation	5 452	5 849	1 763	1 516	7 215	7 366	-150	-2,04
Produits financiers					0	0		
Reprise sur provision GER					0	0		
Autres recettes					0	0	0	
Total Autres Produits	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL PRODUITS	31 765	30 565	1 763	1 516	33 529	32 081	1 448	4,51
Electricité	-247	-183			-247	-183	-64	35,03
Gaz	-173	-89			-173	-89	-84	94,87
Eau	-45	-52			-45	-52	8	-14,70
Gasoil	-72	-68			-72	-68	-4	5,83
Chaux et produits chimiques	-808	-708			-808	-708	-100	14,07
Fournitures, entretien et divers	-777	-326			-777	-326	-451	138,35
Achats	-2 120	-1 426	0	0	-2 120	-1 426	-695	48,73
Enlèvement de sous-produits (dont détours)	-4 524	-3 815			-4 524	-3 815	-709	18,58
Travaux sous traités (hors GER)	-722	-662			-722	-662	-60	9,08
Autres services extérieurs	-279	-454			-279	-454	175	-38,54
GER dépenses réelles	-2 494	-1 420			-2 494	-1 420	-1 074	75,66
Assurances	-753	-708			-753	-708	-45	6,37
Services extérieurs	-8 771	-7 058	0	0	-8 771	-7 058	-1 713	24,28
Contrib Eco Territoriale (ex TP) - Année N	-758	-815			-758	-815	57	-6,99
Taxes Foncières - Année N	-1 537	-790			-1 537	-790	-747	94,56
Taxes Foncières - Année N-1		-779			0	-779	779	-100,00
TGAP	-577	-619			-577	-619	42	-6,76
Autres impôts	-21	-19			-21	-19	-2	9,64
Impôts et taxes	-2 893	-3 022	0	0	-2 893	-3 022	129	-4,27
Charges de Personnel hors GER	-3 141	-2 986			-3 141	-2 986	-155	5,20
Charges de Personnel GER					0	0		
Charges de Personnel	-3 141	-2 986	0	0	-3 141	-2 986	-155	5,20
Redevances versées à la collectivité	-447	-454			-447	-454	7	-1,53
Autres frais divers . (Dont pub)	-68	-73			-68	-73	5	-6,88
Honoraires	-22	-99			-22	-99	77	-77,56
Autres frais	-537	-626	0	0	-537	-626	89	-14,21
Assistance maison mère	-1 610	-1 263			-1 610	-1 263	-347	27,51
Frais de siège	-1 610	-1 263			-1 610	-1 263	-347	27,51
Frais financiers et intérêts emprunts	-9 358	-11 320			-9 358	-11 320	1 962	-17,33
Charges financières	-9 358	-11 320	0	0	-9 358	-11 320	1 962	-17,33
Dotation aux amortissements	-10 677	-10 639			-10 677	-10 639	-37	0,35
Dotations aux provisions pour GER	0	0			0	0	0	
Autres dotations et reprises sur provisions	0	0			0	0	0	
Dotations aux amort et aux provisions	-10 677	-10 639	0	0	-10 677	-10 639	-37	0,35
TOTAL DES CHARGES	-39 108	-38 340	0	0	-39 108	-38 340	-768	2,00
RÉSULTAT AVANT IMPOTS	-7 343	-7 775	1 763	1 516	-5 579	-6 259	679	-10,85
Pdts & Chgs exceptionnels					0	0		
Transfert de charges					0	0		
IS sur résultat courant					0	0		
Différence charges réelles vs comptabilisées	128	64			128	64	64	101,24
Autres					0	0	0	
RÉSULTAT NET	-7 215	-7 712	1 763	1 516	-5 452	-6 195	744	-12,00

Tableau N°1 : Compte de Résultat 2016

2.4.1 Recettes :

Les redevances correspondent aux ventes effectuées par VERNEA au VALTOM et aux tiers.

Elles se décomposent en 3 grandes catégories :

- Redevances fixes : Redevance de financement
- Redevances proportionnelles : A/B/C/F/G, entretien des locaux.
- Refacturation TGAP et impôts

Auxquelles viennent en déduction les redevances de valorisation énergétique.

Ainsi :

- Les redevances d'exploitation, lesquelles varient selon le tonnage traité, s'élèvent à **14 313 K€**. Les tonnages apportés par le VALTOM sont en baisse par rapport à l'année précédente.
- Les redevances de valorisation représentent un montant de **- 6 204 K€** en 2016 (intéressements électrique et matières, biogaz). Une partie de ces intéressements sont forfaitisés et ne dépendent pas du tonnage entrant. Le montant est similaire à 2015.
- Les redevances de loyers correspondant aux annuités du financement des installations d'origine pour un montant de **15 078 K€**. Il est à noter que suite à la signature du dernier avenant portant sur la renégociation du taux de financement, le gain annuel pour le VALTOM représente environ 180 K€ en 2016, soit 1.2% du chiffre d'affaires concerné.
- La refacturation de la TGAP et des impôts et taxes tel que prévu au contrat pour un montant de **- 3 570 K€** en 2016. Ces taxes font l'objet d'une refacturation au délégataire selon les règles de répartition de l'avenant 1. A ce jour, le délégataire ne s'est pas acquitté de la totalité de sa part de charge fiscale depuis 2013 concernant la C.E.T, les arriérés s'élèvent à 425 k€ aux dépens de VERNEA.
- Les recettes ferrailles représentent **249 K€** dont le détail est présenté en [Annexe 4](#) du rapport détaillé. Elles étaient de 369 K€ en 2015, soit une baisse de 32% expliquée par la baisse continue des cours des matières premières.
- Les recettes électriques **5 197 K€**, détaillées en [Annexe 5](#) du rapport détaillé. En 2015, elles s'établissaient à 5 513 K€, soit une baisse de 5.7% due à une production électrique inférieure et une consommation interne en augmentation.
- Les apports de déchets tiers ont généré un chiffre d'affaires de **1 731 K€** en 2016 contre 1 566 K€ en 2015, soit une légère reprise des réceptions par rapport à l'exercice précédent.

Différence recettes réelles vs comptabilisées : **463 K€**

Ce poste permet de présenter les recettes réelles 2016 et de montrer l'écart avec le comptabilisé qui provient de notre période d'arrêté de décembre estimée. Ce poste permet simplement de recadrer avec la liasse fiscale qui tient compte du comptabilisé 2016. Une différence qui reste marginale au regard du volume de chiffre d'affaires.

2.4.2 Charges :

- Achats d'exploitation 2 120 K€ :

Les dépenses affectées à ce poste représentent un cumul de 2 120 k€ en hausse par rapport à 2015. Elle s'explique par une augmentation des achats en énergie, consécutifs aux redémarrages du four plus nombreux en 2016 et une augmentation des dépenses d'entretien et de maintenance effectuées lors des arrêts préventifs. Ce poste intègre les achats d'électricité, d'eau, de gaz, de réactifs (chaux, acide et soude, eau ammoniacale, traitement des eaux, ...), de petites fournitures d'entretien.

- Dépenses de services extérieurs 8 771 K€ :

Ce poste intègre les enlèvements de sous-produits (mâchefers, REFION, déchets de maintenance) et les détournements, du fait des évacuations de déchets vers PUY LONG conformément au schéma contractuel. Sont également intégrés les travaux sous-traités (location, ...) et les autres services extérieurs. L'augmentation est principalement due aux quantités supplémentaires de stabilisants envoyées sur Puy Long.

Les assurances constituent une charge de 753 K€ en hausse due à l'augmentation de nos primes vis-à-vis de nos assureurs. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une renégociation des contrats groupe en lien avec le marché de l'incinération.

Quant aux dépenses GER (Gros Entretien Renouvellement), celles-ci représentent en 2016 un cumul de 2 494 k€, en progression de 1 074 k€ (+75%). Au bout de la troisième année d'exploitation, le solde est négatif, cependant, des gros travaux ont été engagés par anticipation et ne devraient pas se reproduire à la même fréquence. Suivant le contrat, les recettes GER vont être supérieures aux dépenses dans les années à venir.

Le détail des dépenses GER est fourni dans l'annexe 6.

Les opérations de gros entretiens et de renouvellements ont lieu en majorité pendant les périodes d'arrêt programmés dont les CR sont communiqués dans la partie technique du bilan 2016 et notamment dans les annexes 12 et 13.

- Charges de personnel : 3 141 K€

Le montant du poste personnel représente 3 141 K€. Il est constitué de l'ensemble des charges directes ou indirectes (dotation retraite par exemple) liées au personnel. Ce poste augmente avec des augmentations liées aux négociations annuelles obligatoires (NAO) et prime d'ancienneté (5 %) à effectif stable.

Ces charges restent très élevées par rapport au prévisionnel de départ. Cela vient principalement du sureffectif employé au regard des prévisions.

LA MASSE SALARIALE (en €)

1 / LA MASSE SALARIALE		Cumul 2016
Salaire brut soumis à charges	+	1659 333
Total Masse Salariale	+	2 667 933
2 / LE SUIVI DES PROVISIONS		Cumul 2016
Total provisions et autres elts comptables	+	14 921
3 / CICE		Cumul 2016
Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (c) + Ecritures Complémentaires		-86 026
TOTAL		Ratio 2016
Total frais de personnel interne + Externe		2 716 331
Autres Elts de Frais de Personnel		Cumul 2016
Cession Interne / Refacturation / détachés		95 766
Déplacement et Frais divers		42 655
Intéressement & Participation		141086
Dot/Rep. Engagements collectifs		-29 880
Total Frais de Personnel		3 141398

- Frais de siège 1 610 K€

Ce poste correspond aux assistances apportées par la maison-mère de VERNEA (NOVERGIE/SITA) au niveau juridique, financier, développement commercial, technique.

Le montant cumulé de ces assistances est calculé sur les pourcentages de gestion des services offerts à la filiale par les maisons mères.

L'évolution de ce poste (357 k€) s'explique par des refacturations de licences et autres redevances de marque jusqu'alors conservées au niveau du groupe.

Il est désormais en lien avec les frais généraux d'administration et de direction générale du groupe. Le pourcentage de 7.4% du CA hors financement représente un montant qui permet à VERNEA, entité juridique à part entière sans aucune structure administrative, financière, juridique, fiscale, et par ailleurs porteuse d'un ensemble contractuel complexe, de faire face à l'ensemble de ses obligations légales et en terme d'expertise requise par ce type de contrat, par le biais des ressources mises à disposition par le groupe Suez.

A titre d'exemple, voici ce que peuvent représenter la mobilisation en moyens par le groupe pour le compte de VERNEA sur des sujets récents :

Les sollicitations de VERNEA auprès des services supports nationaux comme régionaux sont très importantes. En effet, le démarrage du site suivi de nombreux sujets techniques comme juridiques ont nécessité l'appel à des compétences extérieures.

Il s'agit principalement d'expertises permettant :

- L'obtention des certifications de l'ensemble du pôle en un temps record.
- L'aide à la résolution des surpressions dans le four.
- La contribution aux rédactions des avenants vis-à-vis du VALTOM comme vis-à-vis du constructeur.
- Le suivi comptable et administratif de VERNEA.
- La création et la diffusion des standards du groupe (sécurité, exploitation, maintenance) et de bénéficier des retours d'expériences.
- La gestion des ressources humaines.
- D'assister au déroulement du plan de communication.
- De profiter des démarches achats.

- Impôts et taxes 2 893 K€

La CET (anciennement taxe professionnelle) représente un cumul de 758 k€.

La taxe foncière représente un cumul de 1 537 K€.

La TGAP représente 577 k€ versée aux douanes.

L'écart par rapport à la TGAP refacturée (1 319 k€) correspond aux tonnages de déchets ayant fait l'objet de détournements en ISDND (PUY LONG) auprès desquels le coût de traitement payé par VERNEA intègre déjà cette taxe.

Enfin, les autres taxes représentent 21 k€ (contribution sociale de solidarité des sociétés, cartes grises).

Le poste impôts et taxes est en léger retrait par rapport à 2015 car l'exercice 2015 intégrait le rattrapage de 2014.

- Autres frais 537 K€

Ce poste comprend la redevance versée à la collectivité, les honoraires (avocats, bureaux d'étude, commissaires aux comptes) et les autres frais divers (insertions publicitaires, visites de site, journées portes ouvertes, etc...).

Ce poste (hors redevances versées aux collectivités, selon des termes définis contractuellement), peut varier d'une année à l'autre selon les demandes plus ou moins importantes dans le domaine du parrainage ou des honoraires. Il est relativement stable en 2016 par rapport à 2015 puisque la hausse provient essentiellement d'un recalcul de la redevance versée à la collectivité.

VERNEA enregistre une baisse de 89 k€ du fait principalement, des charges d'honoraires qui ont été réduites.

- Frais financiers et intérêts des emprunts 9 358 k€

La baisse significative de ce poste est de -1 962 K€. Cette baisse s'explique par le refinancement qui a été versé par VERNEA en 2015 (1 400 k€) et non reconduit en 2016 du fait des accords conclus.

Le complément de la baisse s'explique par l'échéancier de remboursement du prêt.

- Dotations aux amortissements 10 677 k€

Le montant des dotations aux amortissements correspond, pour la très grande majorité, à la part d'amortissement de l'installation sur les 20 années du contrat en linéaire.

2.4.3 Conclusion :

En 2016, le CA est en progression de 1 448 k€. Cependant, bien que le résultat obtenu soit en amélioration par rapport à 2015, il reste très nettement négatif. Les faits générateurs de ce résultat restent les dépenses de maintenance et de GER, ainsi que les charges affectées aux enlèvements de sous-produits consécutives aux arrêts de l'UVE.

Parallèlement à ce constat, le cours des matières valorisées reste encore très bas sur l'exercice 2016.

GLOSSAIRE

APC : Arrêté Préfectoral Complémentaire

BEA : Bail Emphytéotique Administratif

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

DADS : Déclaration Automatisée des Données Sociales

DAE : Déchets d'Activités Economiques

GER : Gros Entretien et Renouvellement

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

K€ : Kilo euro

Kw : Kilowatt

MIDND : Mâchefers d'Incinération de Déchets Non Dangereux

MWh : Mégawatt-heure

OM : Ordures Ménagères

OMr : Ordures Ménagères Résiduelles

REFIOM : Résidus d'Épuration de Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

Refus Tri CS : Refus de Tri de Collecte Sélective

SASU : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

USB : Unité de Stabilisation Biologique

UTA : Unité de Traitement de l'Air

UTM : Unité de Tri Mécanique

UVB : Unité de Valorisation Biologique

UVE : Unité de Valorisation Energétique